

Original : Anglais

## **RAPPORT DU 10<sup>ème</sup> COMITE DE SESSION DU COMCEC**

**(Ankara, 28 mai 2007)**

1. Le 10<sup>ème</sup> Comité de Session du COMCEC a été tenu le 28 mai 2007, avant la 23<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC (29-31 mai 2007).
2. La réunion a été présidée par S.E. Ferruh TIGLI, le président en exercice du Bureau de Coordination du COMCEC.
3. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), Les institutions suivantes de l'OCI ont assisté à la réunion:
  - Le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les pays Islamiques (CRSEFPI).
  - Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC).
  - La Banque Islamique de Développement (BID).
  - La Chambre Islamique du Commerce et d'Industrie (CICI)
  - L'Université Islamique de Technologie (UIT)

En sus des institutions susmentionnées de l'OCI, certaines institutions turques initiatrices des projets de coopération du COMCEC aussi bien que le représentant du Bureau Régional d'Ankara de l'ONUDI ont également assisté à la réunion.

4. La réunion a adopté pour examen les points suivants de l'ordre du jour :
  - 1) Examen des projets de coopération proposés par le COMCEC.
  - 2) Examen de la mise en application du Programme d'Action décennal de l'OCI adopté lors de la 3<sup>ème</sup> Session extraordinaire Tenue les 7 et 8 Décembre 2005.
  - 3) Examen du Projet de l'Agenda de la 23<sup>ème</sup> session du COMCEC.
  - 4) Questions Diverses.

Au début, le Secrétariat Général de l'OCI a informé brièvement le Comité des récents développements concernant la 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe d'Experts sur le Tourisme, tenue à Istanbul, Turquie du 9 au 11 mai 2007, ainsi que le Plan Stratégique pour le Développement du Tourisme qui a été adopté lors de la Réunion. Le Secrétariat Général a également informé brièvement la Réunion du Progrès réalisé concernant la mise en application du Plan d'Action des pays producteurs du coton et les préparatifs pour l'organisation du Forum sur l'Investissement du Coton prévu du 10-12 novembre 2007 à Istanbul.

**Au titre du point 1 de l'ordre du jour:**

5. Le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) a fait une présentation sur les développements récents à l'égard des propositions du projet. Ensuite, les initiateurs et les coordinateurs des propositions du projet ont débattu les développements récents de leurs projets.
6. Le Comité a fait les recommandations suivantes à l'égard des projets suivants
  - Pour le projet intitulé « Coopération Technique entre les bureaux de brevet dans les Etats membres de l'OCI », les représentants de l'Institut de Brevet Turc (IBT) et le (CIDC) ont présenté les développements récents de ce projet depuis la dernière réunion du comité de session. Le (IBT) et le (CIDC) ont indiqué qu'ils avaient organisé « la Première Conférence sur la Coopération Technique entre les Bureaux de Propriété Industrielle dans les Etats membres de l'OCI » les 14 et 15 décembre à Ankara, assistée par les représentants de 16 Etats membres de l'OCI ainsi que le CIDC, la BID, l'OMPI et l'OMC, le Bureau de Brevet Européen (BBE) et le Bureau de Brevet du Conseil de Coopération du Golfe (CCG).

La Conférence a établi deux sous-projets : « Renforcement des capacités institutionnelles » dont la coordination sera assurée par le IBT en Turquie, et « Technologie d'informations » dont la coordination sera assurée au Maroc par le Bureau Marocain pour la Propriété Industrielle et Commerciale (BMPIC). Ensuite, le CIDC a organisé la deuxième réunion du comité projet à Casablanca les 14-15 février 2007 afin de faire le suivi des recommandations de la conférence tenue à Ankara sur la « Coopération

Technique entre les Bureaux de Propriété Industrielle dans les Etats membres de l'OCI ». Cette Réunion a adopté les conditions et le projet de questionnaire élaborés par les deux sous-comités établis à Ankara, ainsi que les lignes directives des années à venir.

La Réunion a décidé de tenir une deuxième conférence sur la « Coopération Technique entre les Bureaux de Brevet Industriel dans les Etats membres de l'OCI » du 11 au 13 juillet 2007 à Casablanca, Royaume du Maroc. L'objectif principal de cette Conférence est d'adopter les programmes de travail des deux sous comités, établis durant la 1<sup>ère</sup> Conférence basée essentiellement sur les réponses du questionnaire envoyé par le CIDC en mars 2007.

L'OMPI et la BID contribueront financièrement à l'organisation de cette conférence. A cette fin, il faut noter que l'OMPI financera la participation de 13 Etats membres de l'OCI, et la BID élaborera l'examen du financement de la participation de quelques PMAs et autres dépenses.

- Pour le projet intitulé « Entraînement sur la gestion d'incubateurs entre les Etats membres de l'OCI », le comité a été informé par le représentant de l'Organisation du Développement de Petite et Moyenne Industrie en Turquie (KOSGEB) et de la CICI (Coordinateur du Projet) qu'ils avaient introduit quelques modifications dans le projet pour le rendre plus convenable au statut actuel des incubateurs dans les Etats membres. Le Comité a été également informé que les contacts sont en cours avec les parties intéressées parmi quelques pays membres. Le Comité s'est félicité de l'offre du KOSGEB pour accueillir, en collaboration avec la CICI et la BID, une réunion de consultation concernant les incubateurs des pays membres de l'OCI, afin de rassembler les experts pour partager leurs expériences et développer une coopération à long terme. La réunion sera tenue à Ankara durant le second semestre de 2007. La CICI est en cours de sélectionner les noms d'experts des incubateurs dans le domaine de la Science et la Technologie. Et ce, à partir du COMSTECH ainsi que quelques pays membres.
- En ce qui concerne le Projet intitulé "Coopération dans le domaine du développement technique: des lignes aériennes régionales à moyenne portée par les avions à turbines" proposé par l'industrie aérospatiale

TUSAS de Turquie (TAI), le Comité a apprécié et salué la déclaration faite par le représentant de la BID sur le fait que le financement total de l'étude de faisabilité du Projet est en cours d'examen.

- En ce qui concerne le projet intitulé "Application du système à coût réduit basé sur les cartes dressées pour faire le suivi des changements naturels et anthropologiques sur les côtes des pays membres de l'OCI", le représentant de l'UIT a informé le comité que la proposition du projet a été distribuée à tous les Etats membres. Suite à la réception de l'approbation de l'autorité exécutive à savoir l'Institut de gestion d'eau et d'alimentation (IWFM) de l'Université d'ingénierie et de technologie de Bangladesh, le coût et les étapes de la mise en application ont été élaborés en détail. Une analyse détaillée a été préparée par le Conseil de recherches scientifiques et techniques de Turquie (TUBITAK), par l'UIT et l'IWFM et la demande de financement a été communiquée à la BID par le biais du Secrétariat Général de l'OCI. La BID étudie actuellement la proposition de financement et a besoin davantage d'informations avant de prendre la décision finale.
- En ce qui concerne le projet intitulé "les marchés mondiaux de l'or et les possibilités de coopération entre les pays islamiques", le Comité a recommandé l'exclusion de ce projet en raison de la non nomination d'un pays sponsor du projet pendant les trois dernières années.
- En ce qui concerne les projets intitulés respectivement "la création de compagnies régionales spécialisées dans l'organisation des foires et des expositions commerciales" et la "mise en place des salles d'exposition permanentes" et "l'organisation d'une exposition permanente des produits virtuels sur le site internet du CIDC", le Comité a recommandé d'exclure ces projets étant donné que le secteur public ou privé dans nombreux pays membres s'acquittent bien du 1er projet et que le CIDC se charge partiellement de l'exécution du second projet depuis l'an 2000.
- En ce qui concerne le projet intitulé "l'établissement d'un réseau de Technologie énergétique (ré-tech-émen) entre les Etats membres", le Comité a noté qu'aucun progrès n'a été jusqu'ici réalisé en ce qui concerne ledit

projet et par conséquent recommandé de l'exclure de la liste des projets du COMCEC.

- En ce qui concerne les projets intitulés “ Le Centre de contrôle et de surveillance satellitaire (SATCMC) et le “Satellite orbitaire à basse altitude”, proposés par le Satellite de communication et d'opération de câble TV de Turquie (TURKSAT); le Comité a recommandé de reporter sa décision sur ces projets jusqu'à la prochaine réunion du Comité de Session en raison de l'absence du représentant de TURKSAT.
  
- En ce qui concerne le projet intitulé “la création d'un réseau de parcs au-delà des frontières pour le tourisme et la réserve naturelle en Afrique de l'Ouest”, le représentant du CIDC, en sa qualité de coordinateur du COMCEC de ce projet en coopération avec le CRSESFPI ont présenté les derniers développements de ce projet important qui implique neuf pays africains. En conformité avec les recommandations de la Réunion du Comité du projet tenue à Casablanca, du 10 au 12 juillet 2006 et de la deuxième réunion tenue à Bakou, Azerbaïdjan le 10 septembre 2006, cette dernière Réunion a entre autres approuvé les rapports du coordinateur régional et du CIDC ainsi que les conditions de financement de l'étude de faisabilité du projet et a recommandé de dépêcher le plus tôt possible, une délégation ministérielle des Etats membres à la BID dans le but d'accorder davantage d'importance à ce projet et d'accélérer les contributions financières.

Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat de la République de Guinée, en sa qualité du propriétaire du projet, s'est rendu à la BID en décembre 2005. La visite était couronnée de succès et la BID a demandé à chaque pays partie au projet de présenter une demande de financement séparée par le biais de son gouverneur au sein du Conseil des Gouverneurs de la BID. Conformément aux informations les plus récentes, cinq pays ont jusqu'à présent déposé leur demande.

- En ce qui concerne le projet intitulé “Coopération technique dans le domaine de la préservation du patrimoine” proposé par le Royaume

Hachémite de Jordanie, le Secrétariat général de l'OCI sera en contact avec la Jordanie et l'IRCICA (le Coordinateur du projet) et informera le Comité sur la dernière évolution de ce projet le plus tôt possible.

7. Suite aux présentations faites sur les projets, le comité a exprimé son inquiétude face à la mise en place ralentie de certains projets. On a noté que ce fait est dû au manque d'intérêt accordé par les Etats membres à cet égard. Le comité a demandé par conséquent aux Etats membres, à travers leurs hauts responsables, d'adopter une approche proactive, et d'appeler leurs points focaux à contacter respectivement les initiateurs des projets et les coordinateurs, dans le plus bref délai, afin de mettre en place lesdits projets. Le comité a également essayé d'obtenir l'approbation des hauts responsables pour annuler, lors de la 23<sup>ème</sup> Session du COMCEC, les projets à l'égard desquels d'aucun pays n'a exprimé son intérêt.

**Au titre du point 2 de l'ordre du jour :**

8. Le représentant du secrétariat de l'OCI a fait une présentation globale sur les points concernant la coopération économique relative au Programme d'Action décennal de l'OCI à savoir l'accroissement du commerce intra-OCI, les activités de la BID et l'allègement de la pauvreté. En vue d'atteindre les 20 % visés par le commerce intra-OCI stipulés dans le Programme d'Action décennal, le Bureau de coordination du COMCEC a informé le comité de sa stratégie qui comprend les trois dimensions suivantes : la réalisation de l'objectif du SPC-OCI d'ici janvier 2009, la création par la BID de la corporation internationale pour le financement du commerce et l'accroissement des capacités productives et compétitives des pays membres de l'OCI.
9. Le représentant de l'ONUDI a informé le comité que l'ONUDI a préparé un projet de proposition sur la coopération technique entre l'ONUDI et l'OCI qui sera discuté par le secrétariat général de l'OCI, le BCC, le CRSEFPI et le CIDC. Cette proposition comprend essentiellement trois domaines à savoir le renforcement des capacités du commerce, l'allègement de la pauvreté (coton) et l'assistance technique au CRSEFPI et au CIDC. Le Comité a recommandé que le Groupe de Travail, chargé de la promotion du commerce intra-OCI,

amende et développe le projet de proposition de l'UNIDO afin de le soumettre à la 23<sup>ème</sup> session du COMCEC.

10. Le comité a recommandé que le BCC prépare un projet de TDR pour le Groupe de Travail. Dans le cadre de ce Groupe de Travail chargé de la promotion du commerce intra-OCI, la BID a offert d'abriter une RGE à cet égard.

**Au titre du point 3 de l'ordre du jour :**

11. Le BCC a informé le Comité que le projet de l'ordre du jour et le programme de travail de la 23<sup>ème</sup> Session du COMCEC seront discutés durant la 23<sup>ème</sup> Session de la réunion du Comité de Suivi et le BCC fera une présentation à cet égard.

**Au titre du point 4 de l'ordre du jour :**

12. Le comité a conclu ses travaux par un mot de remerciement.

**Liste des Projets Proposés**

No.de série	Projets Proposés / Idées	Proposé Par	Pays Intéressé	Coordinateur
<b>I.</b>	<b>Coopération Technique</b>			
1.	Coopération technique parmi les Bureaux de brevets d'invention dans les pays membres de l'OCI	Turquie	Kazakistan, Syrie, Maroc, Bangladesh, Pakistan et le Yémen	CIDC
2.	Entraînement sur la gestion des incubateurs entre les Etats membres de l'OCI.	Turquie		CICI
3.	Coopération dans le domaine du Développement technique des lignes aériennes d'avions à turbines de moyennes portés régionales.	Turquie	Kazakhstan	
4.	Applications du système à coût réduit basé sur les cartes dressées pour faire le suivi des changements naturels et anthropogéniques sur les côtes des pays membres de l'OCI.	Turquie		IUT
5.	Les marchés mondiaux de l'or et les possibilités de coopération parmi les pays islamiques	Turquie		CRSESFPI
6.	Etablissement de compagnies régionales spécialisées dans l'organisation des Foires de Commerces et des Expositions.	CIDC	Burkina Faso	
7.	Etablissement de pavillons permanents d'exposition et l'organisation d'une exposition permanente et virtuelle des marchandises sur le site Internet du CIDC.	CIDC		
8.	Etablissement d'un réseau de technologie propre à l'Energie (ré-tech-ener)	Turquie		
9.	Centre de contrôle et de surveillance satellitaire (SATCMC)	Turquie	Turquie	
10.	Satellite orbitaire à basse altitude	Turquie	Turquie	
11.	Création d'un réseau de parcs de réserves naturels au delà des frontières en Afrique de l'Ouest.	Guinée	Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierre Leone	CIDC/SESR TCIC
12.	Coopération technique dans le domaine de la préservation du patrimoine.	Jordanie		IRCICA